



# Télétravail en agence : La semaine en 4 jours pour faire oublier une injustice

Le 20 septembre 2024



Inégalité par rapport aux autres services de la Matmut, inégalité selon les agences, régression des acquis sociaux des conseillers, voilà ce qu'est le nouvel accord télétravail pour les agences Matmut, signé par la Matmut, les CGT, CGC, CFTC et CFDT...

## Télétravail en agence : il faut que tout change, pour que rien ne change.

Comme les politiciens, la Matmut et toutes les organisations syndicales représentatives ont signé, cet été, un accord télétravail en prévoyant également un sondage pour la mise en place de la semaine en 4 jours.

Après une expérimentation du télétravail dans les agences pendant 3 ans, la Direction et les syndicats représentatifs (CGT, CGC, CFDT et CFTC) ont décidé qu'il fallait encore expérimenter le télétravail en agence pour une durée de deux.

Que dire, à part qu'ils se moquent des salariés des agences ? Comment expliquer qu'une expérimentation de 4 ans ne soit pas suffisante ? La Direction veut-elle réellement que les salariés des agences puissent télétravailler ?

Une nouvelle fois, les salariés des agences de moins de 6 personnes sont lésés. Ils n'ont tout simplement pas le droit de télétravailler sauf pour effectuer des heures supplémentaires le samedi matin.

## La fin de la majoration des heures supplémentaires en télétravail : la Matmut gagne, les salariés trinquent !

**L'ensemble des syndicats signataires ont accepté la fin de la majoration des heures supplémentaires à 40 % !!!!!!!!!!!!!**

Oui, vous avez bien lu. Comment des syndicats représentants des salariés peuvent accepter de revoir à la baisse le

paiement des heures supplémentaires ? Pire, le nouvel accord ne parle plus de paiement en heures supplémentaires !

Ancien accord : « Le télétravail du samedi matin est réservé à la prise d'appels et n'est pas une condition d'éligibilité au télétravail. Le télétravail du samedi matin pour des salariés relevant d'agences fermées sur cette plage horaire, s'effectue à titre volontaire. Si le travail du samedi matin doit s'effectuer en heures supplémentaires, elles sont majorées de 40%. »

Nouvel accord : « 7.3 Agences occupant moins de 5 collaborateurs et fermées le samedi matin Ils ne bénéficient pas du télétravail habituel à l'exception de la possibilité de télétravailler le samedi matin, sur la base du volontariat, en sus de leurs horaires habituels et en fonction des besoins planifiés. »

Vous pouvez compter sur FO pour veiller au paiement des heures supplémentaires des salariés.

## La validation d'objectifs flous par les syndicats représentatifs à la main de la Direction.

Alors que les conseillers en assurance n'ont pas d'objectif dans leur contrat de travail, dans la cadre de l'accord télétravail, **les 4 syndicats signataires de l'accord ont validé la création des objectifs pour les conseillers.**

« Article 12 : La qualité de service aux sociétaires en situation de télétravail (...) La mission des collaborateurs du réseau d'agences en télétravail doit, quelle que soit la forme de télétravail, venir en soutien de l'accessibilité de la Matmut pour les sociétaires (appels entrants). Elle doit permettre, en prenant en compte la durée moyenne des appels téléphoniques observée en agences, le traitement du volume d'appels par jour attendu au service de la joignabilité (par référence à la pratique au sein des Centres de la Relation Sociétaire). Par nature, ces attendus sont susceptibles d'être adaptés en cours d'expérimentation, notamment en fonction du type de télétravail. Le manager pourra suspendre temporairement le dispositif de télétravail habituel ou envisager une éventuelle réversibilité dans les conditions de l'article 8 du présent accord, notamment si une diminution importante ou régulière de la productivité était constatée (telle une baisse de prises d'appels)... »

Et là, ça fait mal pour le conseiller ! S'il ne prend pas assez d'appels en télétravail, le directeur d'agence pourra mettre fin au télétravail. Pire, le nombre d'appels peut évoluer à tout moment et la Direction peut modifier les attendus que nous

ne connaissons pas. Voilà un moyen de pression sur les conseillers.

**FO dénonce cette pratique et rappelle que les salariés n'ont pas d'objectifs.**

## La semaine en 4 jours : le bien-être des salariés oubliés.

Les petites agences n'ont pas le droit au télétravail puisque l'agence ne doit pas être fermée pour pouvoir accueillir les sociétaires.

« Article 12 : La qualité de service aux sociétaires en situation de télétravail (...) Afin de maintenir l'expérimentation télétravail au sein du réseau des agences, les principes directeurs de qualité de service suivants sont réaffirmés : Par dérogation au télétravail exceptionnel visé à l'article 9 du présent accord, le télétravail ne peut conduire ni à empêcher l'accueil physique dans les agences, ni à la fermeture d'une ou plusieurs agences. »

Les partenaires sociaux ayant signé l'accord, n'étant pas à une contradiction près, veulent expérimenter la semaine des 4 jours et pour les petites agences de moins de 6 salariés, cela se traduit par la fermeture d'une journée des agences.

Les agences fermeront à 18h15. En principe, avec la semaine à quatre jours, les employés doivent travailler 1h45 de plus chaque jour (soit 8h45). Il manque donc 15 minutes par jour (soit 1h par semaine). **Les salariés devront effectuer une demi-journée de travail en télétravail toutes les 3 semaines... La Direction propose soit le samedi ou le lundi.**

Vous vouliez un long week-end ? Loupé...

Les agences à partir de 6 salariés n'auront pas de jour de fermeture.

La semaine en 4 jours n'est pas une avancée sociale (ni même à 32h comme revendiqué par la CGT). C'est juste une compression du temps de travail en 4 jours. **La vraie avancée sociale, c'est la semaine DE 4 jours, soit 28h comme nous l'avons toujours revendiquée !**

La Direction et les organisations syndicales signataires ne réfléchissent pas sur les conséquences sur la santé des salariés.

Leur rythme change et l'adaptation à cette nouvelle organisation de travail peut générer plus de fatigue, de stress. Au-delà des risques que cela représente pour leur santé mentale, certains conseillers doivent aller chercher les enfants à l'école, ont un long trajet domicile-travail qui fait qu'ils ne peuvent pas finir trop tard.

Entre le départ de chez vous le matin et le retour à votre domicile le soir, combien d'entre-vous verront l'amplitude horaire journalier dépasser les 10h ?

**Il faut être naïf pour penser qu'il n'y aura aucune répercussion sur la santé des conseillers...**

Collègues, avec l'allongement de votre journée de travail, vous allez rentrer plus tard chez vous. Vous aurez moins de temps pour vous, vos loisirs et votre famille.

## La semaine en 4 jours version Matmut est bonne pour qui ?

Là où la semaine de 4 jours à 28h/semaine aurait été une avancée pour toutes et tous, cet accord à la Matmut tend à faire subir des contraintes supplémentaires à bon nombre de collègues. En effet, si certains collègues peuvent être tentés d'y adhérer car se sentant non concernés par les nouvelles contraintes (prêt à 8h45 de travail dans la journée, sans enfant à charge et habitant proche de l'agence de travail...), ce n'est pas le cas de la totalité des collègues !

Que va-t'il se passer si une minorité de collègues refuse la nouvelle organisation ? Elle doit accepter la semaine en 4 jours pour éviter le pourrissement de l'ambiance au travail ?

**Des DV font déjà pression sur certains collègues pour accepter la semaine en 4 jours ! C'est INADMISSIBLE !!!**

## La MACIF : l'exemple de ce qui va arriver à la Matmut.

La MACIF a testé bien avant tout le monde la semaine en 4 jours (32h) avec une fermeture d'agence 1 journée. Mais les sociétaires étaient mécontents. La Direction de la MACIF a donc décidé seule (c'est dans son pouvoir de Direction) d'ouvrir 5 jours sur 5 mais avec des horaires étendus. **C'est ce que fera la Matmut qui rêve depuis plusieurs années de faire terminer plus tard les conseillers !**

FO déplore qu'après les PGIS ([dont nous attaquons la réorganisation en justice](#)), la Matmut profite de cet accord pour s'asseoir sur l'accord sur le temps de travail à la Matmut.

FO déplore la régression des droits des salariés avec cet accord sur le télétravail en agence, pourtant signé à l'unanimité des syndicats dits représentatifs !

## Vous avez le DROIT de refuser !

Collègues des agences, ne tombez pas dans ce piège du test.

**Vous avez le DROIT de refuser de participer au test.** Vous ne risquez pas de sanction si vous refusez de participer à ce test !

Vous avez des questions ? On vous met la pression pour accepter ? Contactez-nous.

 **FO-MATMUT**, la Force syndicale  
toujours en alerte ! 

Abonnement à la Lettre d'information : [cliquez ici](#)

# *Collègues des agences, vous êtes des super-héros.*

**Il faut être un super-héros pour arriver à accomplir son travail à la Matmut avec les conditions de travail imposées par la Direction.**

**Rejoignez FO Matmut et contribuez à l'amélioration des conditions de travail...**

**Car on ne devrait pas avoir à être des super-héros pour travailler à la Matmut, mais seulement des collègues qui font simplement leur travail, sans risquer sa santé physique ou mentale.**



SÈME ROUE  
DU CARROSSE  
SMART  
objectifs  
CVIE